

 **DÉSAFFECTATION**

Transférabilité – Désaffectation individuelle ou par lot


 Pour retirer un abonnement à un individu ou une population, la première condition est le caractère transférable de cet abonnement.

Table des matières

1. Transférabilité des abonnements.....	1
A. Mode non transférable :	1
B. Mode transférable :.....	1
C. Mode transférable sous condition	2
2. Désaffectation individuelle.....	2
A. Principe général.....	2
B. Si la licence est NON transférable	3
C. Si la licence est TRANSFÉRABLE.....	4
3. Désaffectation par lot.....	4
A. Principe général.....	4
B. En sélectionnant tout ou partie des individus affichés dans la page	5
C. En utilisant les options de filtrage	5
D. Récupérer les exemplaires aux individus sélectionnés.....	6
4. Compléments d'information	6

1. Transférabilité des abonnements

Les éditeurs ont la possibilité de livrer des abonnements selon trois modes :

A. Mode non transférable :

C'est le fonctionnement de la première version du GAR. Les attributions sont définitives. Toute erreur ou changement doit donner lieu à un ticket de support pour correction ou achat de licence. (En mode ILLIMITE, la licence non transférable répond aux besoins.)

Retirer l'attribution

L'affectation est définitive et la licence ne peut pas être récupérée.

B. Mode transférable :

Des changements d'attribution d'exemplaires peuvent être réalisés librement. Ce mode laisse une liberté complète à l'établissement.

Récupérer la licence

La licence peut être récupérée à tout moment.

C. Mode transférable sous condition

Des changements d'attribution d'exemplaire peuvent être réalisés sous condition :

- Dans les deux premiers mois de l'abonnement ou de l'année scolaire sans contrainte de volume ;
- Après cette période, dans la limite de 10% des exemplaires disponibles.
- L'établissement dispose d'un droit à l'erreur ou d'un volant de licence pour les mouvements de population en cours d'année.

La plupart des éditeurs optent pour des abonnements transférables.

Le mode **transférable** est garanti dans les lycées 4.0.

Dans les autres établissements, il est nécessaire de se faire préciser le mode d'abonnement au moment de la commande de ressource umérique.

2. Désaffectation individuelle

A. Principe général

Comment retirer une licence (un abonnement) à un élève ou un enseignant ?

Entrer par population

Choisir l'entrée par POPULATION.

Sélectionner le public ciblé (élèves, enseignant, documentalistes ou autres personnels)

établissement

élèves et groupes

Enseignants, enseignants-documentalistes, autres personnels et groupes

Faire une recherche de l'individu dans l'onglet correspondant et cliquer sur le nom de l'individu (1-2-3)

Accueil > Choix de la population > Choix des individus

Divisions Groupes **Élèves**

Commence par [input] 2 0 Filtre(s) actif(s)

Votre recherche affiche : 11 résultats

[person icon] [input] 3

Accueil > Choix de la population > Choix des individus

Groupes **Tous les enseignants** Autres personnels Documentalistes

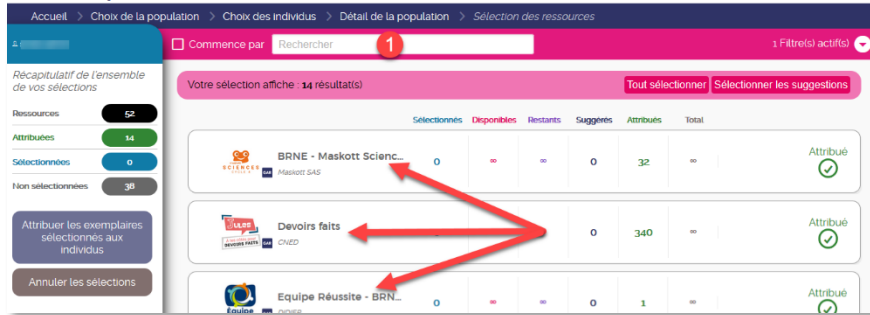
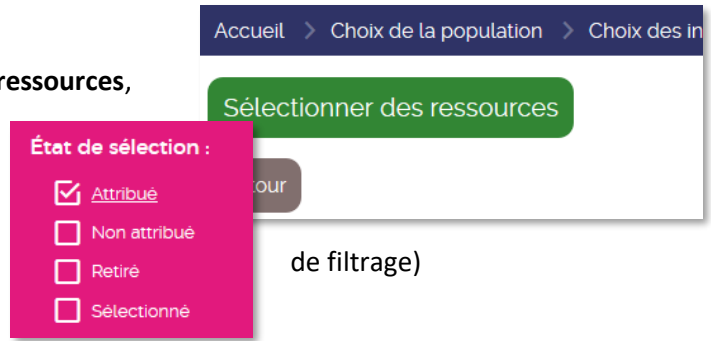
Commence par [input] 2 0 Filtre(s) actif(s)

Votre recherche affiche : 30 résultats

[person icon] [input] 3

Après avoir cliqué sur le bouton de **sélection des ressources**, elles s'affichent dans leur ensemble.

Sélectionner le filtre **Attribué** pour n'afficher que les ressources attribuées à cet individu. (Cf 4-affectation-mode-population pour afficher les options



Il est possible d'utiliser le moteur de recherche (1) pour sélectionner une ressource.

Sinon, après l'avoir affiché dans la page, il faudra cliquer sur le nom de la ressource à retirer pour l'individu sélectionné.

B. Si la licence est NON transférable

Seront affichés les écrans successifs suivants :

- 1- Un premier avertissement à propos de **l'affectation définitive** de cette licence.
- 2- Un second écran rappelle le caractère définitif de cette attribution et demande la **validation** de la requête.
- 3- Après validation, l'écran précise que la licence ne peut pas être récupérée pour être attribuée à un autre individu. Mais il reste possible de **Réattribuer** cette licence au même individu.
- 4- En regard de la ressource, le bouton poussoir de sélection/affectation est remplacé par le bouton retiré.



C. Si la licence est TRANSFÉRABLE

Seront affichés les écrans successifs suivants :

- 1- Un rappel du caractère **recupérable** de la licence.
- 2- Une confirmation qu'après **validation** et suppression de la licence, il sera possible de la **transférer** à un autre individu.
- 3- Un dernier écran confirme la récupération de la licence. L'abonnement retrouve son caractère sélectionnable pour un autre individu.

Récupérer la licence

La licence peut être récupérée à tout moment.

Récupérer la licence

Attention, l'accès à la ressource va être supprimé pour cet individu. La licence pour cette ressource est transférable à un autre individu. Voulez-vous récupérer la licence ?

Annuler

Valider



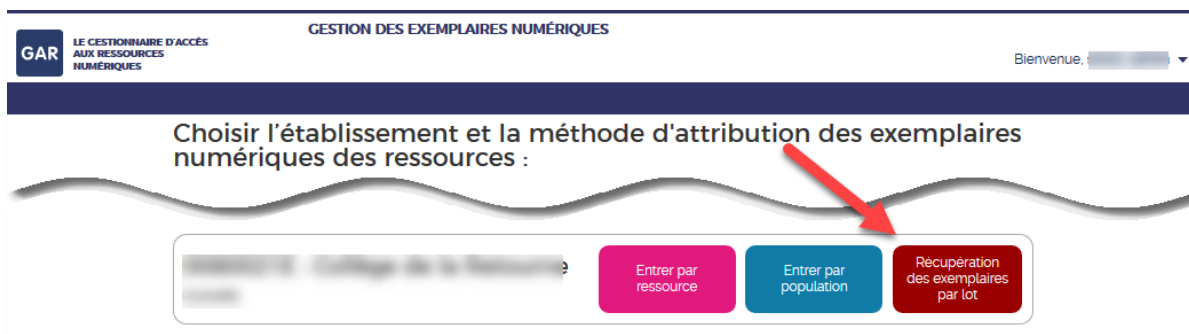
3. Désaffectation par lot

A. Principe général

Il est possible depuis la rentrée 2019 de désaffecter une ressource dont le mode d'abonnement est de type **transférable** pour plusieurs individus en même temps.

Cette fonctionnalité est disponible dès la page d'accueil de la console d'affectation.

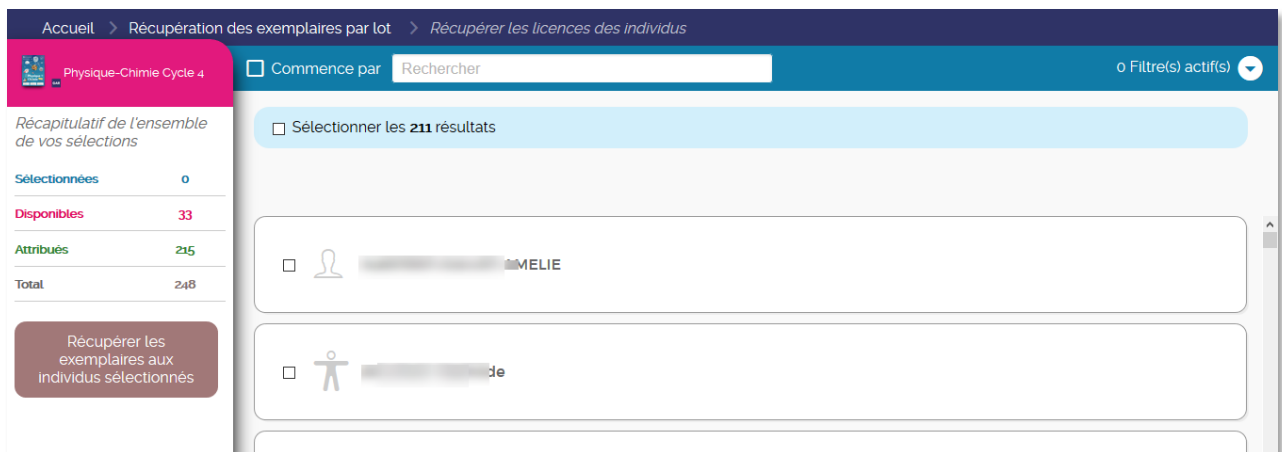
Récupération des exemplaires par lot



L'ensemble des ressources transférables sont affichées. Il est possible d'utiliser le moteur de recherche (1) ou les options de filtrage (2).

	Disponibles	Attribués	Total
1.2.3...Dabel! - BRNE - Allemand - Cycle 3	∞	2	∞
BaReM - BRNE - Mathématiques - Cycle 4	∞	4	∞
BRNE - Maskott LCA - Du cycle 3 au Lycée (Tactileo Maskott)	∞	2	∞

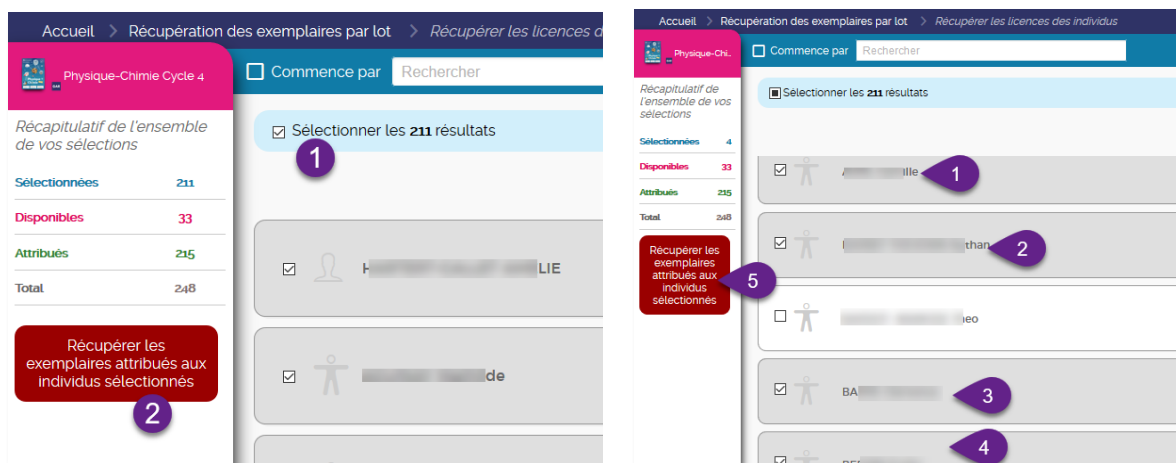
Après avoir cliqué sur le lien vers la ressource ciblée, sont affichés l'ensemble des individus abonnés à cette licence :



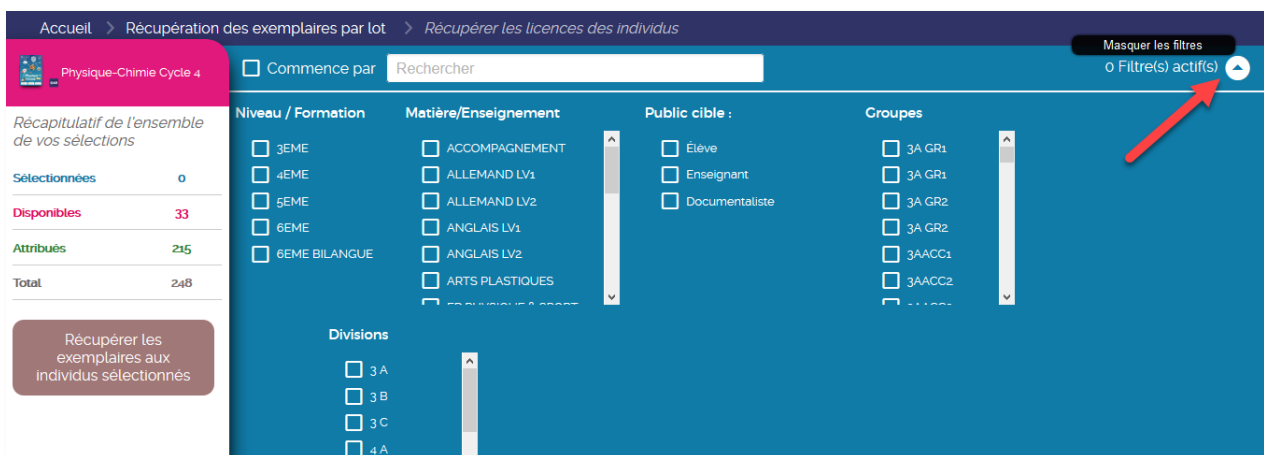
Plusieurs possibilités sont offertes pour sélectionner l'ensemble des individus auxquels retirer une licence.

B. En sélectionnant tout ou partie des individus affichés dans la page

Des cases à cocher permettent de **sélectionner /désélectionner** les individus ciblés. Il est par exemple de sélectionner l'ensemble des individus pour en désélectionner quelques uns.



C. En utilisant les options de filtrage



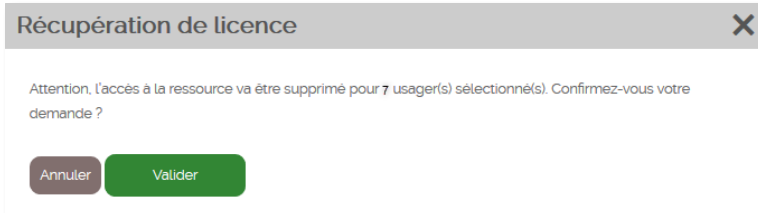
Les individus pourront être filtrés en fonction du public cible (élève, enseignant, documentaliste), les modules élémentaires de formation (MEF), les division ou groupes, ...

D. Récupérer les exemplaires aux individus sélectionnés


Après une ou plusieurs sélections d'individus, le bouton de récupération est activé.

Récupérer les
exemplaires attribués
aux individus
sélectionnés

Il reste à cliquer dessus pour valider la récupération des licences. Un dernier écran demande une ultime validation.



4. Compléments d'information

<p>Le site du GAR</p> <p>https://gar.education.fr/etablisements-et-ecoles/</p>	
<p>2-6 Retirer un exemplaire numérique à un utilisateur</p> <p>https://dane.ac-reims.fr/images/piloter/pilotage-academique/id295/guide-utilisateur/2-6_Retirer_un_exemplaire_numerique_a_un_utilisateur.pdf</p>	